

De fontaines en lavoirs De la Villedieu à Millaudon

Avril 2018

N°62

Reflets de la vie municipale à Ruhans



Le mot du Maire

Comme chaque année à cette période le Conseil Municipal a eu à examiner d'abord les résultats des comptes administratifs de l'année 2017, avant d'approuver les budgets prévisionnels 2018 lors de sa séance du 06 Avril dernier.

Une première réunion du Conseil s'était tenue en février dont vous trouverez le compte rendu dans ce journal.

La situation financière de la commune est bonne à l'heure actuelle grâce aux bénéfiques des ventes de bois, et à une gestion rigoureuse qui vise à maîtriser les dépenses afin de dégager le maximum de financement pour réaliser des investissements au profit de la collectivité. Le contexte national des dotations de l'Etat reste très inquiétant, les communes vont encore perdre de l'autonomie financière avec l'exonération progressive sur 3 ans de la taxe d'habitation (sous conditions de ressources) qui était une des ressources budgétaires dont le Conseil pouvait fixer le niveau. L'état s'est engagé à compenser cette perte de ressources pour les communes sans que l'on sache encore aujourd'hui comment cette compensation interviendra et si elle durera dans le temps.

Avec la baisse des dotations de nombreuses communes connaissent des difficultés financières qui les contraignent, soit à diminuer les services rendus à la population, soit à augmenter les ressources et donc les impôts locaux.

Ruhans échappe heureusement à cette spirale infernale et le Conseil a donc décidé de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2018.

Dans ce numéro

1 / Compte rendu du Conseil du 16/02/2018.....	2
a/ Extension de réseaux.....	2
b/ Lavoir de Millaudon.....	2
c/ Convention fourrière	2
d/ Poste d'employé communal... ..	2
e/ Travaux station de pompage ..	3
2/ Conseil du 06 Avril 2018	4
a/ Compte administratif commune 2017	4
b/ Compte administratif Eau	4
c/ Compte administratif Assainissement 2017	5
3/ Budgets 2018	6
a/ Commune.....	6
b/ Eau	7
c/ Budget Assainissement	8
4/ Délibérations diverses	9
5/ Forêt	10
6/ Arrivées—Départs	10

Serge GIRARD



1/ Compte rendu du Conseil du 16/02/2018

a/ Extension de réseaux

De nouvelles constructions étant programmées, d'une part, sur la voie communale numéro 104, et d'autre part, rue des Es-sarts à Millaudon, le Conseil a autorisé le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions pour l'extension des réseaux d'eau et d'électricité.

L'extension des réseaux électriques sur la voie communale numéro est en cours de réalisation par l'entreprise SOBECA.

1/ Compte rendu du Conseil du 16/02/2018

a/ Extension de réseaux

b – Lavoir de Millaudon

c – Convention fourrière

d – Poste d'employé communal

b – Lavoir de Millaudon

Lors d'une précédente réunion, il avait été décidé de ne pas installer d'éclairage pour mettre en valeur ce bâtiment du fait que le SIED n'accordait plus de subventions sur ce type d'opération. Une opportunité d'obtenir une subvention de l'ordre de 30% via le contrat de ruralité signé par la CCPR avec la Préfecture est apparue. Le Conseil a donc autorisé le Maire à déposer un dossier en ce sens. Les travaux seront réalisés en fonction de l'obtention ou non de la subvention.

c – Convention fourrière

Le Conseil a autorisé le Maire à signer la convention avec la SPA de Gray en vue de récupérer les animaux errants sur la Commune, le coût est de 90 € par an.

d – Poste d'employé communal

Suite à la démission de Vincent Tortorici du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, une solution a été recherchée pour entretenir les espaces verts de la Commune.



e/ Travaux station de pompage

Deux hypothèses pouvaient être envisagées :

- Soit recruter une nouvelle personne à raison de 4 heures par semaine,
- Soit faire appel à une entreprise extérieure.

C'est cette solution qui a été retenue, il sera fait appel au Centre d'Insertion de Beaumotte-Aubertans qui interviendra 3 journées par mois d'Avril à Juillet et 2 journées par mois pour la période d'août à octobre.

Le Conseil a autorisé le Maire à signer la convention pour un coût total de 3 886.00 €.

e/ Travaux station de pompage

Suite à des problèmes techniques (orage), la vanne motorisée qui alimente le village depuis l'interconnexion avec Aubertans a été détériorée. Des devis sont en cours. D'autres solutions alternatives (robinet flotteur, batterie de secours...) sont à l'étude.

**2/ Conseil du 06 Avril
2018**

**a - Compte administratif
Commune 2017**

**b - Compte administratif
Eau 2017**

2/ Conseil du 06 Avril 2018

**a - Compte administratif Commune
2017**

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	67 302.52	85 564.00	+ 18 261.48
Section D'investissement	234 090.88	242 274.95	+ 8 184.07
Report exercice 2016 Fonctionnement		167 827.18	167 827.18
Report exercice 2016 Investissement	77 667.83		- 77 667.83
Total exercice Fonctionnement	67 302.52	253 391.18	186 088.66
Total exercice Investissement	311 758.71	242 274.95	- 69 483.76
			+ 116 604.90

L'année 2017 a vu le solde des travaux sur la Mairie et la salle polyvalente, ainsi que la mise en accessibilité du cimetière et de l'église, soit un montant d'investissement d'un peu plus de 234 000 €.

Il faut souligner que l'ensemble des subventions ont été perçues, et qu'un emprunt de 55 000 € à taux zéro a pu être contracté pour financer à moindre coût ces travaux.

b - Compte administratif Eau 2017

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	29 633.92	29 815.92	+ 182.00
Section D'investissement	281 226.87	105 322.44	- 175 904.43
Report exercice 2016 Fonctionnement			
Report exercice 2015 Investissement		166 567.35	+ 166 567.35
Total exercice Fonctionnement	29 633.92	29 815.92	+ 182
Total exercice Investissement	281 226.87	271 889.79	- 9 337.08
			- 9 155.08

Ici aussi l'année 2017 a vu un niveau d'investissement important (281 000 €) avec le solde des travaux et la dernière tranche de remise à neuf des réseaux d'eau potable. L'intégralité des subventions a également été perçue, ce qui permet de minimiser le déficit à un peu plus de 9 000 €.

C - Compte administratif Commune 2017

c - Compte administratif Assainissement 2017

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	0.00	430.00	+ 430.00
Section D'investissement	0.00	420.00	+ 420
Report exercice 2016 Fonctionnement		0.00	0.00
Report exercice 2016 Investissement	1 869.33		- 1 869.33
Total exercice Fonctionnement	0.00	430.00	+ 430.00
Total exercice Investissement	1 869.33	420.00	- 1 449.33
			- 1 019.33



3 – Budgets 2018

a/ Commune

3 – Budgets 2018

a/ Commune

L'année 2018 est marquée par une pause après deux années d'investissements importants. Les principales dépenses prévues concernent de la voirie avec des travaux sur des chemins forestiers, d'aménagement de fossés pour l'écoulement des eaux pluviales et d'aménagement de voie pour desservir de nouvelles habitations.

Les devis sont en cours, et le choix des entreprises sera fait lors du prochain Conseil.

Il faut signaler également quelques travaux sur les logements communaux : zinguerie, toiture de la maison forestière, ainsi que le lasure des boiseries extérieures.

Le Conseil a décidé de ne pas modifier les niveaux des impôts locaux.

	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	62 926.00	Excédent antérieur	111 232.90
Charges personnel	13 900.00	Produits des services	122 167.10
Dépenses imprévues Fonct.	5 651.00	Impôts et taxes	21 000.00
Virement à la section D'investissement	17 651.00	Dotations et participations	
Amortissements	1 307.00	Exceptionnelle	15 600.00
Autres charges gestion courante	21 032.00	Autres produits gestion	12 000.00
Charges financières	33.00		
Charges exceptionnelles	32 500.00		
TOTAL	155 000.00	TOTAL	282 000.00

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Solde d'investissement reporté		Virement section Fontionnement	17 651.00
Remboursement emprunts	69 483.76	Amotissements	1 307.00
Subvention d'équipement	4 707.00	Dotations	103 856.00
Immobilisations corporelles	31 000.24 26 000.00	Subventions	7 377.00
		Emprunts	1 000.00
TOTAL	131 191.00	TOTAL	131 191.00

b/ Eau**b/ Eau**

Ce budget sera le dernier établi par la Commune puisque les compétences « eau », mais également « assainissement » seront transférées à la Communauté de Communes au 01/01/2019. Je reviendrai de manière plus approfondie dans un prochain numéro pour expliquer les conséquences pratiques de ce transfert sur les habitants de la Commune.

	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	17 000.27	Amortissement	
Redevance Agence Eau	2 000.00	Subventions	9 135.00
Virement section investissement	22 111.00	Ventes	22 700.00
Amortissements	16 381.73	Subvention exceptionnelle	29 102.00
Autres charges de gestion	600.00		
Charges financières	2 344.00		
Charges exceptionnelles	500.00		
TOTAL	60 937.00	TOTAL	60 937.00

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Déficit antérieur rep.	9 337.08	Excédent antérieur	
Amort subventions	9 135.00	Virement section exploitation	22 111.00
Emprunt	8 302.00	Amortissement	16 381.73
Travaux réseau eau	15 600.92	Dotations	182.00
		Subventions	3 700.27
TOTAL	42 375.00	TOTAL	42 375.00

**c/ Budget
assainissement 2017**

c/ Budget assainissement 2017

	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT Virement section investis.	3 012.67	Redevance assainissement Subvention exceptionnelle	3 012.67
TOTAL	3 012.67	TOTAL	3 012.67

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT Déficit antérieur	1 449.33		
Opérations patrimoniales	6 494.33	Virement section exploitation	3 012.67
Immobilisations corp.	1 993.34	Opérations patrimoniales Autres réserves	6 494.33 430.00
TOTAL	9 937.00	TOTAL	9 937.00

Pour ce budget une seule dépense est prévue pour régler le solde de la facture du schéma d'assainissement à la CCPR. Le Conseil a décidé de ne pas prélever pour cette dernière année de taxe d'assainissement.

4 – Délibérations diverses

4 – Délibérations diverses

Le Conseil a dû délibérer pour porter en créances éteintes deux sommes 1 100 € sur le budget Commune, et 600 € sur le budget de l'eau qui correspondent à des dettes vis-à-vis de la commune de la Scierie Verdant suite à la liquidation judiciaire et qui ne pourront donc être perçues.

Cartes jeunes. Le Conseil a décidé de prolonger l'opération qui consiste à acheter les cartes jeunes et les offrir à la jeunesse ruhannaise.

Transfert compétence eau-assainissement. Rappelons que le transfert de cette compétence est imposée par la loi Notre au plus tard au 01/01/2020.

Le Conseil communautaire ayant délibéré pour un transfert anticipé au 01/01/2019, il faut que chaque commune délibère en ce sens. C'est ce qu'a fait le Conseil à l'unanimité.

Motion de soutien. Jusqu'à présent, le plan cadastral qui est un outil indispensable d'aménagement, support de tout document d'urbanisme était mis à jour annuellement par les géomètres du service du Cadastre. Une instruction de la Direction Générale des Finances Publiques préconise l'abandon de cette pratique. Dans ce domaine aussi l'Etat se désengage et va faire porter aux communes ou aux particuliers la charge de fournir des plans de recollement pour la mise à jour du cadastre. C'est un nouvel abandon inacceptable de missions de service public, aussi le Conseil a délibéré pour demander le maintien de la mise à jour précise des plans par les géomètres du Cadastre. Dans le même ordre d'idée, des menaces pèsent sur les services de l'ONF qui voient leurs budgets et leurs effectifs fondre comme neige au soleil au détriment des missions qu'ils assuraient pour les communes et que ces derniers devront financer. Le fossé entre les discours sur l'aménagement des territoires et la réalité de la politique menée se creuse hélas de plus en plus.

5– Forêt

5– Forêt

En accord avec les représentants de l'ONF , un délai de 2 mois supplémentaires est accordé aux affouagistes pour vider les coupes 2017. Au-delà du 31 mai 2018, le bois restant dans les coupes sera mis en vente par soumission à la Mairie.

6 – Arrivées—Départs

6 – Arrivées—Départs

M. LONGCHAMP et TORTORICCI viennent de quitter la commune pour voguer vers d'autres cieux.

Ils sont remplacés par M. et MME EMONIN Audrey et Gaëtan et MME VUILLEMOT et ses 2 enfants à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

